

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 14/10/2022

Convocation adressée le 01/10/22 par Marianne LEOBET, directrice de l'école.
Le Conseil d'école s'est réuni le 14/10/22 à 18H00, à l'école d'Ardon
Secrétaire de séance : Mme Vannier

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Marianne LEOBET	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme Céline POLET Mme Marion VANNIER Mme Marion KRUPA (<i>excusée</i>) Mme Clémence GUILLIER	Enseignantes
Inspectrice de l'Education Nationale (<i>excusée</i>)	IEN
Mme Magali MAUPAS	
ELUS	
M ROCHE Mme BOPP Mme MENIE	Maire Adjointes au Maire, chargées des affaires scolaires
PARENTS D'ELEVES	
Mmes GEOFFRION, BOIS, TRENZA	Elues titulaires
LE DDEN	
Mme Jacqueline FOULON	

Membres invités

Nom	Qualité
Mmes MILANO, LETESSIER	RPE suppléants
Mmes BREGEON, FABRE	ATSEM

Membres absents

Nom	Qualité
Mmes LANGLET et DRESENS (<i>excusées</i>)	Enseignantes du RASED

Ordre du Jour

- Résultats des élections de représentants de parents d'élèves
- Intervention des délégués de classe
- Vote du règlement intérieur de l'école
- Bilan de la rentrée scolaire
- Point sur la coopérative scolaire
- PPMS
- Projet d'école
- Projets pédagogiques
- Questions diverses

1. Résultats des élections de représentants de parents d'élèves.

Mme LEOBET propose de commencer ce premier Conseil d'école en faisant un tour de table afin que chacun puisse se présenter. Elle précise le rôle important des conseils d'école et du rôle des représentants de parents d'élèves : prendre part aux décisions du Conseil d'école, dialoguer et permettre la liaison entre les familles et l'école (allant même jusqu'au rôle de médiateur si cela est nécessaire). Elle rappelle enfin qu'aux prochains conseils d'école seulement trois parents, les élus titulaires, seront conviés.

Cette année, et ce pour la deuxième fois, les élections de représentants de parents d'élèves ont eu lieu par correspondance uniquement. Ce mode de vote sera maintenu pour l'année prochaine.

Sur 103 votants, seuls 42 ont manifesté leur participation au vote. 2 bulletins étaient nuls. Mme LEOBET rappelle qu'il s'agit de voter pour une liste (en l'occurrence l'unique liste dans cette école) et qu'en aucun cas le vote ne peut être pris en compte si des noms sont entourés ou au contraire, rayés. Le taux de participation aux élections était donc de 40,78%. Les taux sont identiques à ceux de l'année dernière.

La liste présentée par l'APE d'Ardon a donc été élue à l'unanimité des suffrages exprimés.

Les élues titulaires seront donc Mmes GEOFFRION, BOIS et TRENZA. Leurs suppléants seront Mmes MILANO, LETESSIER et M LAURON.

2. Intervention des délégués de classe

Les délégués de la classe de Mme POLET font leur intervention :

Certains CM2 ont eu du mal à réaliser qu'ils étaient en CM2 mais cela va mieux maintenant. Les CE2 ont eu du mal à intégrer les nouvelles règles de vie en début d'année mais ils sont tout de même contents. Les CM1 sont très contents d'être en CM1.

La classe s'est inscrite à la Fabrique Opéra : Quentin DELEPINE le metteur en scène interviendra en classe et nous pourrons lui poser des questions puis nous assisterons à la répétition générale au mois de mars.

Le 21 octobre, nous aurons une intervention sur l'écriture égyptienne.

Le cycle natation débutera en avril. On a commencé un cycle athlétisme et rugby : nous avons découvert certaines disciplines et un certain nombre de savoir-faire.

3. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école doit être réactualisé chaque année. Les enseignants l'ont revu et ont jugé utile d'y apporter quelques modifications. Après en avoir envoyé un exemplaire numérique aux représentants de parents d'élèves en amont de ce jour, la directrice demande si quelqu'un a des remarques ou questions quant au texte précédemment cité. L'ensemble du Conseil est d'accord sur le fond du texte.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité et validé jusqu'au premier Conseil d'école de l'année scolaire 2022-2023. Il sera transmis aux familles par voie numérique afin qu'elles en prennent connaissance à la suite de ce conseil d'école et un exemplaire papier sera à signer et à conserver dans les cahiers de liaison des enfants.

4. Bilan de la rentrée scolaire

Mme LEOBET énonce les effectifs à la rentrée par niveaux :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	17	7	7	7	8	5	10

28 élèves en PS-MS

21 élèves en GS-CP-CE1

23 élèves en CE2-CM1-CM2

Soit un total de 72 élèves, soit 4 de plus que l'an passé. A noter aussi qu'une nouvelle inscription doit avoir lieu pour le mois de décembre.

La classe de maternelle (PS/MS) est assurée par **Marianne LEOBET et Clémence GUILLIER** (les mardis) épaulées par **Paula FABRE**, ATSEM.

Bilan de rentrée de Mme LEOBET et Mme GUILLIER : la classe est composée de 28 enfants dont 26 sont scolarisés à temps complet. Fanny CONSTANTIN, AESH intervient les mardis et vendredis dans l'accompagnement d'une élève. Les élèves sont assez agréables dans l'ensemble. Les MS ont bien grandi par rapport à l'année dernière dans l'ensemble mais quelques problèmes de discipline persistent. Les PS prennent leurs marques et deviennent globalement élèves. Certains ont des difficultés à comprendre que dans la classe il y a des règles communes et qu'il faut partager avec les camarades. Nous avons pour le moment quelques soucis de morsures ou d'enfants qui tapent, mais nous constatons déjà une amélioration depuis le début de l'année.

La classe de GS/CP/CE1 est assurée par **Marion VANNIER et Marion KRUPA** (le jeudi), épaulées par **Karine BREGEON**, ATSEM, les matins.

Mme VANNIER dresse un bilan positif : les GS sont très volontaires et autonomes. Les CP sont beaucoup plus « élèves » que l'an dernier. Les CE1 travaillent bien également.

Concernant les évaluations nationales, le bilan est lui aussi positif. Les résultats sont hétérogènes. La lecture est à travailler pour les CE1. De bons résultats en mathématiques sont constatés dans l'ensemble. Mme VANNIER reçoit les parents individuellement pour transmettre les résultats des élèves concernés.

La classe de CE2/ CM1/ CM2 est assurée par **Céline POLET**.

Le bilan de Mme POLET est très positif : elle est très contente de la classe, cette année encore. Les CE2 sont très autonomes et motivés. Les CM2 sont épatants et autonomes. Elle constate un bon niveau global malgré l'hétérogénéité remarquée dans les différents niveaux de classe.

Mme POLET et Mme LEOBET souhaitent participer aux cérémonies du 11 novembre et y faire participer un maximum d'élèves de fin de cycle 2 et de cycle 3.

Des décroissements sont opérés pour le groupe de CE2 en début d'après-midi pour la discipline suivante : questionner le monde. (2 fois par semaine).

Les GS seront, quant à eux, avec Mme LEOBET et Mme GUILLIER en maternelle jusqu'à 14h15. Les lundis, jeudis et vendredis, ils travaillent la phonologie et l'écriture. Les mardis, ils travaillent les sciences.

Mme LEOBET annonce que les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) ont lieu sur la pause méridienne de 11h35 à 12h05, après la classe du matin. (Lundi et mardi

pour Mme VANNIER, mardi et jeudi pour Mme POLET). Ces activités ne sont pas obligatoires pour les élèves mais simplement proposées. Elles visent à aider ou accompagner les élèves, en petit groupe de travail, sur des difficultés qui leur sont propres. Mme POLET propose un APC informatique les jeudis.

Un rappel des horaires de l'école est fait :

- Ouverture de la grille à 8h20
- Fermeture à 8h30. **Tous les parents doivent avoir quitté l'école à cet horaire.** Pour le moment quelques parents ont encore des difficultés à quitter l'école en temps et en heure mais cela tend à s'améliorer.
- Récréations : 10h- 10h15 pour les élémentaires et 10h – 10h30 pour les maternelles. Les GS vont en récréation avec les maternelles.
- Sortie pour la pause méridienne à 11h30.
- Réouverture de la grille à 13h20
- Fermeture à 13h30.
- Récréations : 15h15 – 15h30 pour les élémentaires et 15h15 – 15h45 pour les maternelles. Les GS vont en récréation avec les maternelles.
- Départ des élèves à 16h30.

Un nouveau fonctionnement à 16h30 pour les élèves de maternelle est mis en place afin de fluidifier la sortie au portail. Les élèves de maternelle inscrits à la garderie sont récupérés devant la maternelle et sortent en dernier de l'école afin de ne pas engendrer un embouteillage au portail.

5. Point sur la coopérative scolaire :

Un appel aux dons pour la coopérative scolaire a été effectué. Peu de retours pour le moment mais les enseignantes précisent que certains dons arrivent un peu plus tard.



OCCE du Loiret Le Compte-Rendu Financier (CRF) 2021 - 2022



Coopérative Scolaire de l'École primaire, à ARDON (45 160), 109 route de La Ferté
(04520100)

Compte : Crédit Mutuel 37332 000201210 01 - LA FERTE ST AUBIN (mutualisé) ; ouvert le 30/06/2014

Monnaie : Céline Polet, & MARIANNE LEOBET. Monnaie affichée : Euro (€). Le Compte-Rendu Financier est rempli, mais le cahier de comptabilité n'est

Compte de fonctionnement général du 1.09.2021 au 31.08.2022					
CHARGES			PRODUITS		
6070 0008	Achats d'objets à revendre	1 984,80	7070 0008	Ventes d'objets	1 780,00
6168 1008	Assurances	17,75	7080 0008	Activités éducatives	7 504,50
6181 0008	Activités éducatives	12 240,55	7410 0008	Subventions des collectivités locales (3)	1 500,00
6270 0008	Frais bancaires	0,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisations versées à l'OCCE 45	112,18	7551 1008	Subventions d'associations	0,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	169,69	7562 0008	Participations des familles	815,00
6800 0008	Biens durables	866,21	7700 0008	Recettes exceptionnelles	0,00
Total des charges (A) :		15 391,18	Total des produits (B) :		11 599,50
Résultat de l'année 2021 - 2022 (B-A) (+/-) : -3 791,68					
Bilan simplifié au 31 Août 2022					
ACTIF			PASSIF		
Soldes des comptes au 31/08/2022					
512	Banque(1)	4 307,72	110	Report à nouveau au 1.09.2021 :	8 099,40
514	Banque Postale, ex-CCP (1)	0,00	Égal à l'actif - passif au 31.08.2021		
530	Caisse en espèces (2)	0,00	Résultat de l'année 2022 :		
5..	Autre compte	0,00	-3 791,68		
478.1 Erreur débitrice :		0,00	478.2 Erreur créditrice :		0,00
Total de l'actif :		4 307,72	Total du passif :		4 307,72

6. PPMS, exercices d'évacuation

Mme LEOBET précise que, comme les années précédentes, des exercices de mise en sécurité ont eu lieu.

Un exercice d'alerte intrusion a eu lieu le mardi 11 octobre 2022 et s'est déroulé convenablement. Il s'agissait, lors de cet exercice, de simuler l'arrivée de personnes non autorisées dans l'école, du côté de la route de la Ferté, pendant la récréation. Pour cet exercice, nous avons donc procédé à une évacuation par le portail des pompiers, côté maternelle, afin de garantir la sécurité de chacun. Cet exercice était un peu faussé car nous n'avons pas pu déclencher l'alarme silencieuse car elle ne fonctionne plus. Un autre exercice aura lieu plus tard dans l'année cette fois sur le temps de classe.

Si un tel incident avait réellement lieu, il serait question de fuir l'école de la façon la plus rapide possible et par tous les moyens permettant de se mettre en sécurité rapidement.

D'autres exercices concernant les risques majeurs auront lieu au cours de l'année ainsi que des exercices liés à l'incendie. Le premier a d'ailleurs été réalisé le vendredi 14 octobre 2022, au moment de la récréation. Nous avons pu constater que depuis la cour des élémentaires l'alarme n'était pas audible. L'exercice est donc échoué.

Le PPMS est à jour. En février, nous devons faire un exercice de confinement.

Une visite des DDEN a eu lieu le mardi 11/10/22 : certains travaux en vue d'améliorer les points de sécurité sont à prévoir (portes de sortie de secours, protections des charnières de portes ...).

7. Projet d'école.

Comme tous les 4 ans environ, le projet d'école a dû être réactualisé.

Il s'articule autour de 3 axes pour lesquels les enseignantes ont prévu des actions ou des progressions :

- Enseigner les fondamentaux : enrichir le lexique et la syntaxe des élèves ; fluidifier le geste graphique des élèves dès l'entrée en maternelle afin que l'écriture soit soignée et lisible et que le repérage dans l'espace de la page soit meilleur ; prolonger le travail déjà mené sur la résolution de problèmes.
- Fluidifier le parcours de l'élève : favoriser la continuité du parcours scolaire entre les classes et les cycles ; sécuriser son épanouissement en développant la cohésion de groupe.
- Prévenir le harcèlement : priorité ministérielle. Il s'agit pour nous de préserver et faire perdurer le bon climat qui règne dans l'école.

8. Projets pédagogiques :

La directrice rappelle que les différents projets ou sorties pédagogiques ne peuvent avoir lieu sans l'aide de l'APE (Association des parents d'élèves), de la mairie et des dons des parents à la coopérative scolaire. Elle précise que l'équipe enseignante est bien consciente des efforts consentis et de l'aide précieuse apportée par ces partenaires et les remercie.

- Cette année, **le cycle piscine** aura lieu le mardi du 4 avril au 4 juillet pour les élèves de la GS au CM2 au CUBE. Nous précisons que les enfants des 2 classes partageront les mêmes vestiaires avec une séparation entre les filles et les garçons et qu'il n'y a eu aucun problème les années précédentes. Les enseignantes fournissent les bonnets de bain et le gel douche hypoallergénique. Pour accompagner les plus jeunes, Mme VANNIER aura besoin de parents. Ils devront se faire connaître au plus tôt.
M ROCHE ajoute à ce propos qu'une école communautaire de natation pour les élèves de fin de cycle 3 a été créée et sera prise en charge par la Communauté de communes. Les élèves à besoins seront à définir par les enseignantes.
- **Marine MEYNIEL, intervenante musicale**, est présente sur l'école, le mardi jusqu'en avril, puis le vendredi. Elle prend en charge les classes d'élémentaire en regroupant les enfants par classe. Un projet autour de la musique sera travaillé tout au long de l'année. Une représentation aura lieu en fin d'année au gymnase, le vendredi 23 juin 2023, si les conditions sanitaires le permettent toujours. Il sera suivi de la fête de l'école. Mme LEOBET aimerait qu'une intervention soit prévue en fin d'année (dernière période) pour les maternelles afin qu'ils découvrent la musique avec une professionnelle. La municipalité étudie le projet.
- **Une intervention des archéotrucs** aura lieu pour la classe de Mme POLET à la fin de la première période.
- Mme LEOBET emmènera tous les maternelles (PS/MS/GS) au dispositif cinématernelles qui aura lieu 3 fois dans l'année au cinéma de la Ferté Saint Aubin. (décembre, mars, juin).
- La classe de Mme VANNIER assistera à un concert des JMF le 22 mai 2023.
- La classe de Mme POLET assistera aux répétitions de la Fabrique Opéra.
- Toutes les classes devraient se rendre à la cité de la Musique à Paris en fin d'année scolaire.
- USEP : nous ne savons pas à ce jour si les activités auront lieu cette année. Aucune réunion n'a eu lieu pour l'instant. Nous souhaitons cependant y participer.

- Comme l'année dernière aux dolines, une sortie sportive devrait être organisée pour les maternelles avec les écoles de Ménéstreau-en-Villette et de Ligny-le-Ribault.
- La **photographe scolaire** va intervenir le jeudi 10 novembre.
- **Blog d'école** : il sera alimenté cette année pour toutes les classes.
- **Spectacle de Noël** proposé par l'APE le vendredi 16 décembre 2022.

9. Questions diverses :

- **En maternelle, les élèves peuvent-ils se laver les mains à 8h30 plutôt que d'avoir du gel hydroalcoolique ?**

Mme LEOBET répond que cela va être compliqué du point de vue de la surveillance des enfants (l'enseignante étant à l'entrée de l'école maternelle et l'ATSEM s'occupant des enfants étant déjà arrivés). La configuration des locaux s'y prête difficilement. Mme LEOBET indique qu'elle enverra un mail aux parents afin d'inviter ceux qui le souhaitent à entrer dans les locaux pour aider leurs enfants à se laver les mains en arrivant. Elle précise que le gel hydroalcoolique n'est utilisé qu'à ce moment de la journée.

- **Amélioration avec la poussière sur les cailloux de la garderie mais le constat n'est pas suffisant : une intervention est-elle prévue ?**

Mme MENIE répond qu'aucune intervention n'est prévue pour le moment. Cependant, l'évolution va être suivie.

- **Problèmes de surveillance pendant le temps périscolaire et problèmes de justesse.**

Mme MENIE précise que les personnes ayant un souci avec les agents du périscolaire et s'étant signalées, ont été reçues en entretien par la mairie. Un entretien a été fait avec les agents du périscolaire. Le problème vient également du nombre d'enfants gérés par les agents (plus de 30 enfants pour 2 agents du côté élémentaire sur le temps méridien). Des formations ont été demandées de la part de la mairie pour les agents périscolaires mais ont été refusées.

Mme MENIE précise qu'il y a une possibilité de prendre rendez-vous avec les agents du périscolaire afin de régler les problèmes posément et non de façon informelle à la sortie de la garderie le soir (ou à l'arrivée le matin) car les agents surveillent les enfants et ne sont pas entièrement disponibles à ces moments-là.

La séance est levée à 20h13.

Le 14/10/2022

à ARDON

La directrice de l'école, présidente de séance

Nom, prénom, signature

Marianne LEOBET



La secrétaire de séance,

Nom, prénom, signature

Marion VANNIER